CAISSE DE PENSIONS
CANTON DE NEUCHÂTEL

Excellents résultats et allégement des cotisations

Octobre 2021

Santé financière

L'évolution réjouissante, avec d'excellents résultats depuis le 1er janvier 2019, se traduit par une nette amélioration de la situation financière, une sécurité renforcée et la consolidation de l'**assise financière** de la Caisse. Le degré de couverture a progressé de 15 points pour dépasser 80 % (obligation à atteindre à la fin 2039) et la *santé financière* est améliorée de plus de 1.2 milliard de francs. La performance est excellente. Elle dépasse significativement la moyenne des institutions de prévoyance en Suisse, confirmant les décisions stratégiques.

Sécurité et prudence

Le Conseil d'administration et la Direction restent très prudents face à la volatilité des marchés financiers et aux incertitudes qui pèsent sur les perspectives de croissance. C'est pourquoi les orientations privilégient les règles de prudence, en concentrant les efforts sur le maintien d'une stratégie d'inves-

En bref

Les excellents résultats actuels, la prévention des risques et les consolidations engagées reflètent une assise solide et des perspectives encourageantes. La prudence reste le mot d'ordre. La stratégie d'investissement est diversifiée, les provisions bien dotées et la réserve de fluctuation de valeur (RFV) entièrement constituée. Ces efforts réunis permettent *un juste retour* aux partenaires de la Caisse par un **allégement des cotisations.** Sécurité et gouvernance soutiennent les perspectives d'évolution et les prestations assurées (intérêts crédités substantiels depuis 2019). La proposition d'un plan à choix offre la libre appréciation des assuré-e-s concernant la réduction des charges, entre l'amélioration du salaire net ou la constitution d'une épargne complémentaire. Le changement d'identité visuelle s'inscrit dans cette nouvelle dynamique, avec un engagement fort en faveur de nos partenaires.

Assise financière consolidée

L'amélioration de la santé financière se qualifie plus spécifiquement par un-e :

- **Sécurité renforcée :** RFV entièrement constituée, provisions nettement augmentées pour servir les mêmes rentes
- **Avance sur les objectifs :** en 2021, la Caisse a déjà atteint les objectifs minimaux de 2025, tout en ayant de surcroît renforcé la sécurité et *les fondations* (ci-dessus) pour plus de 900 millions de francs
- **Réduction significative des charges :** moins de coûts signifie moins de cotisations
- **Besoin de rendement raisonnable :** les provisions déjà constituées allègent les charges futures sur le rendement et maximisent d'autant les intérêts à créditer, en soutien des prestations

tissement diversifiée et un renforcement structurel afin d'assurer au mieux la stabilité financière de la Caisse à long terme. Au-delà des résultats financiers, les provisions ont été renforcées, la réserve de fluctuation de valeurs (RFV) est entièrement constituée et une discipline stricte de coûts est instaurée (gouvernance).

Allégement des cotisations

Les efforts en termes de **consolidation** et la **discipline de coûts**, ainsi que les excellents résultats, bénéficient à nos partenaires au travers d'une **réduction des cotisations de 3 points de pourcent dès le 1er janvier 2022. Cette baisse ne modifie pas les prestations.** La baisse des contributions relève de l'amélioration significative de la *santé financière* (le coût de la dette diminue) et d'une réduction marquée des frais d'administration (réorganisation complète de la Caisse). Elle est le reflet d'une saine gestion et d'une stratégie de prévention des risques.

Plan *Épargne+*

La Caisse propose un plan à choix, à savoir la possibilité pour les assuré-e-s d'**investir cette économie de cotisations** comme une épargne complémentaire, ou alors de bénéficier de l'amélioration de leur traitement net. Cette alternative est à disposition de tous les assuré-e-s en activité (plan de base et plan PPP). L'offre d'un plan à choix se caractérise par la libre appréciation de chacun-e en fonction de ses besoins personnels en matière de prévoyance.

Modalités

Adhésion simplifiée et flexible

Pour adhérer au plan épargne complémentaire, rejoignez-nous sur **www.cpcn.ch** à la rubrique *Choix du plan Épargne+* et suivez les instructions. La flexibilité est maximale avec une option de changement chaque année.

Nouvelle identité visuelle

La Caisse fait peau neuve avec un nouveau logo et se nomme désormais cpcn, sigle de sa raison sociale. Cette transition marque la nouvelle dynamique de la Caisse ainsi que son engagement fort auprès de ses partenaires. Nos valeurs et notre engagement s'inscrivent dans cette **dynamique** (santé et croissance), l'**appartenance** (service et engagement financier pour les acteurs publics cantonaux), la **durabilité** (horizon, gouvernance et investissements) et les valeurs de **protection** (assurance, cœur du métier).

Le nouveau site Internet (www.cpcn.ch) vise à soutenir ces développements en proposant des outils disponibles 24h/24 et une information continue et pertinente.

cpcn CAISSE DE PENSIONS CANTON DE NEUCHÂTEL

Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
Rue du Pont 23 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 48 00 – info@cpcn.ch – www.cpcn.ch